

# Santé & travail

[www.sante-et-travail.fr](http://www.sante-et-travail.fr)

Le magazine *Santé & Travail* organise ses quatrièmes rencontres sur le thème :

## 2012 : la politique peut-elle changer le travail ?

jeudi 19 janvier 2012  
de 13h30 à 18h00

à l'Amphithéâtre de la Macif  
17-21 place Etienne Pernet  
75015 Paris

Métro : Félix Faure

(ligne 8, sortie rue des Frères-Morane)

Entrée gratuite,  
inscription obligatoire  
(par courriel) :  
[colloque2012@sante-et-travail.net](mailto:colloque2012@sante-et-travail.net)



MUTUELLES DE FRANCE

L'ÉCHANGE, L'ENTRAIDE, LA RÉCIPROCITÉ



# 2012 : la politique peut-elle changer le travail ?

En 2007, le candidat à l'élection présidentielle, Nicolas Sarkozy, avait su rallier les suffrages des classes populaires, en célébrant « la France qui se lève tôt », en l'encourageant à « travailler plus pour gagner plus » et en promettant de revaloriser le travail.

Cinq ans plus tard, avec un pouvoir d'achat en berne, un chômage de masse au plus haut niveau, une explosion des risques psychosociaux et une réforme des retraites qui a aggravé les conséquences de la pénibilité, peut-on encore croire et espérer que la question du travail, de son organisation et des conditions dans lesquelles il s'effectue, est accessible à l'action politique ?

Certes, du côté de la droite, on pourra objecter que la crise de la zone euro a chamboulé les priorités, mais qu'à travers les plans santé travail 1 et 2, des progrès importants ont été accomplis depuis dix ans, notamment en matière de réglementation des expositions aux produits CMR où la France occupe le peloton de tête des pays industrialisés.

A gauche, on se souvient que l'actuelle première secrétaire du Parti socialiste, Martine Aubry, voulait « changer le travail » lorsqu'elle occupait le bureau de la rue de Grenelle. Mais les fameuses lois Auroux de 1982, qui ont créé les CHSCT, instauré l'obligation annuelle de négocier les salaires et l'organisation du travail, inventé le droit de retrait en cas de danger grave et imminent, paraissent appartenir à un autre temps. Et puis, que reste-t-il du « droit d'expression des salariés sur les conditions de travail » ?

Alors, si, comme nous, vous souhaitez que la campagne électorale dépasse l'horizon du triple A de la France, nous vous attendons le 19 janvier prochain pour élargir le débat politique à la santé au travail.

**13h30**

**Accueil** des participants

**14h00**

**Première table ronde** : « La santé au travail dans les politiques publiques »

**Introduction** par **Serge Volkoff**, statisticien, ergonomiste, directeur du Centre de recherches et d'études sur l'âge et les populations au travail (Créapt)

**Intervenants** : **Philippe Askenazy**, économiste (Ecole d'économie de Paris) ; **Dr. Michel Niezborala**, médecin du travail ; **André Cicoella**, toxicologue, président du Réseau Environnement Santé ; **Pr. Bernard Cassou**, professeur de santé publique ; **Pierre Mériaux**, inspecteur du travail, membre du bureau national du SNU TEF – FSU

**16h00**

**Deuxième table ronde** : « Pour une démocratie du travail »

**Introduction** par **Philippe Davezies**, enseignant en médecine du travail

**Intervenants** : **Thomas Coutrot**, économiste, co-président d'Attac ; **Danièle Linhart**, sociologue du travail ; **Julien Lussou**, chargé de mission au cabinet d'expertise Emergences ; **Laurence Théry**, directrice du travail ; **Daniel Rallet**, de l'Institut de recherche de la FSU

**18h00**

Cocktail